

# Guide des parents



## Camp de jour 2025 Loisirs de St-Liboire

25 juin 2025 au 15 août 2025

**Éloïse Guentert (Pirouette)**  
Coordonnatrice de camp de jour  
450-779-9087  
[campdejour.stliboire@gmail.com](mailto:campdejour.stliboire@gmail.com)

**Marie-Eve Brière**  
Coordonnatrice des loisirs  
450-793-4825  
[loisirs.st-liboire@sogetel.net](mailto:loisirs.st-liboire@sogetel.net)

## Petit mot de la coordonnatrice des loisirs

Bonjour,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le camp de jour pour l'été 2025 approche à grands pas.

L'objectif principal du camp de jour 2025 est de vous offrir un environnement sécurisé, tout en faisant en sorte que l'été de vos enfants soit aussi exceptionnel que possible.

Ce guide constitue un document de référence que vous pourrez consulter tout au long de l'été. Les règles qui y sont présentées ont pour but de garantir une expérience agréable pour tous les enfants et animateurs. Il est donc essentiel de bien prendre en compte chaque point mentionné afin d'assurer le bon déroulement du camp.

Pour une deuxième année consécutive, Éloïse Guentert, mieux connue sous son nom de camp "Pirouette", sera notre coordonnatrice du camp de jour. Éloïse a fait partie de notre équipe d'animateurs pendant trois ans avant de devenir coordonnatrice du camp l'été dernier. En tant qu'entraîneuse en chef de cheerleading depuis trois ans, elle a développé une solide expérience en gestion d'équipe et en communication avec les parents. Son rôle consistera à encadrer les animateurs dans leurs tâches quotidiennes auprès de vos enfants et à assurer un suivi avec vous si nécessaire. Nous aurons également une animatrice en chef cet été : Agathe Bilodeau, mieux connue sous son nom de camp « Dumpling », qui agira comme le bras droit de Pirouette.

En ce qui concerne mon rôle, je serai responsable de la gestion administrative et financière du camp de jour. Je veillerai également à assurer un suivi rigoureux de l'organisation du camp et de la gestion des animateurs.

Je vous invite à contacter directement Éloïse (Pirouette) pendant le camp de jour, mais je reste bien entendu disponible si vous avez des questions supplémentaires.

J'ai le plaisir de vous présenter dès à présent l'équipe d'animation pour l'été 2025, composée à la fois d'anciens et de nouveaux animateurs, de nouveaux accompagnateurs et deux aides-animateurs.

### Voici vos animateurs pour l'été 2025 :

Agathe Bilodeau (Dumpling)	Maéva Baillargeon (Mirage)	Léanne Grandmont (Jujube)
Maïla Brunelle (Skittles)	Charles Bazinet (Pringles)	Rosaly Guentert (Confettis)
Maïka Poulin (Crayola)	Ariel Brabant (Bazooka)	Megann Côté (Winnie)
Mathilde Bérard-Benoit (Matcha)		

### Voici vos accompagnateurs pour l'été 2025:

Noélie Dubé (Bouquine)	Vincent Taillon (Guimauve)	Élianne Pépin (Limonade)
Léanne Fournier (Pop Corn)	Elyane Primeau (Vanille)	

### Voici vos aides-animateurs pour l'été 2025:

Camille Guentert (Kiwi)	Naomie Vadnais (Coccinelle)
-------------------------	-----------------------------

## Les groupes

La coordonnatrice du camp de jour est responsable de la composition des groupes, en respectant les recommandations ainsi que les ratios exigés. Les enfants seront répartis selon leur âge et leur niveau scolaire. Comme l'été dernier, les groupes seront mixtes.

## Horaire du camp de jour et du service de garde

Un horaire quotidien est mis en place afin d'offrir à vos enfants un cadre stable et structuré. L'accueil se fera à la salle Jean XXIII, située au 21, place Mauriac, à Saint-Liboire (sous la bibliothèque). À votre arrivée, votre enfant pourra entrer dans la salle pour y déposer son sac et sa boîte à lunch à l'endroit qui lui est assigné, puis ressortir pour débiter sa journée de camp sous la terrasse Deslandes. Afin de limiter le nombre de personnes à l'intérieur, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de ne pas entrer dans la salle.

Horaire quotidien	
Service de garde (bloc matin)	7h à 9h
Début du camp de jour	9h
Rassemblement, présences et crème solaire	9h à 9h30
1er bloc d'activités	9h30 à 10h15
Collation	10h30 à 10h45 (variable)
2e bloc d'activités	11h00 à 11h45
Dîner	12h à 13h
Présences, crème solaire et relaxation	13h à 13h30
3e bloc d'activités	13h30 à 14h15
Collation	14h30 à 14h45 (variable)
4e bloc d'activités	15h00 à 15h45
Rassemblement fin de camp	15h45 à 16h00
Service de garde (bloc soir)	16h00 à 17h30



## Service de garde

Un service de garde est offert tout au long de l'été, au coût de 20 \$ par semaine pour chaque bloc horaire :

- Bloc du matin : 7h00 à 9h00
- Bloc du soir : 16h00 à 17h30

**Veillez noter que tout enfant arrivant au camp de jour avant 8 h 45 ou quittant après 16 h 15 sera considéré comme étant inscrit au service de garde. Votre enfant doit quitter le service de garde au plus tard à 17 h 30. Des frais de 5 \$ seront appliqués pour chaque tranche de 15 minutes supplémentaires.**

L'animateur responsable du service de garde a pour rôle principal de veiller à la sécurité et à la surveillance des enfants. Pour cette raison, **aucune activité structurée n'est prévue durant cette période** : les enfants sont en période de jeux libres. Il en est de même pendant les moments de collation et de dîner.

## Notes importantes

Le camp de jour ouvre ses portes à **7 h 00**. Aucun membre du personnel ne sera présent avant cette heure. **Aucun enfant ne doit être laissé seul sur les lieux, à l'intérieur ou à l'extérieur, sans la présence d'un parent ou d'un tuteur**, et ce, sans avoir d'abord pris contact avec le responsable des présences.

Si votre enfant doit **arriver ou quitter en dehors des heures régulières du camp (entre 9 h 00 et 16 h 00)**, veuillez-nous en informer à l'avance afin que nous puissions l'accueillir dans les meilleures conditions.

En cas d'**absence**, merci d'en aviser le camp de jour le plus rapidement possible, soit :

✉ par courriel : [campdejour.stliboire@gmail.com](mailto:campdejour.stliboire@gmail.com)

☎ par téléphone ou texto : 450-779-9087

Si **une personne autre que vous ou le tuteur légal** vient chercher votre enfant, vous devez en informer le camp de jour à l'avance, par courriel ou téléphone, afin que cette personne soit autorisée à le récupérer.

## Collation

Votre enfant doit apporter ses propres collations : **une pour le matin et une pour l'après-midi**. La collation du matin sera prise vers **10 h 30**. Il est donc essentiel que votre enfant prenne un bon déjeuner, particulièrement s'il arrive tôt pour le service de garde.

- ⚠ **Le partage de collations est interdit** en raison des risques liés aux allergies alimentaires.
- ⊘ Les collations doivent être **sans noix ni arachides**, car des enfants fréquentant le camp présentent une allergie sévère à ces aliments. Si d'autres restrictions alimentaires s'ajoutent en cours de camp, nous vous en informerons rapidement.

## Dîner

🕒 **L'heure du dîner est de 12 h à 13 h.**

Tous les enfants doivent apporter un lunch froid, car **aucun micro-ondes n'est disponible** sur place. Nous vous demandons de glisser **un sachet réfrigérant** dans la boîte à lunch afin de conserver les aliments au frais.

🍲 **Le repas de votre enfant doit être complet et nutritif**, incluant :

- Des légumes et des fruits
- Une boisson
- Un dessert
- Deux collations (matin et après-midi)
- Et les **ustensiles nécessaires**

💡 L'utilisation d'un **thermos** est aussi recommandée pour les repas chauds.

⊘ **Aucun enfant ne pourra quitter le camp pour dîner à la maison sans autorisation écrite préalable.**

Si vous souhaitez que votre enfant **dîne à la maison tous les midis**, veuillez en informer la coordonnatrice du camp de jour **au début de l'été**.

💧 Les gourdes d'eau pourront être remplies dans les lavabos tout au long de la journée.

## Départ du camp de jour

Le lieu de départ est à la clôture en face du terrain de tennis (aucun parent ne peut passer ce point)

⊘ **Aucun enfant n'est autorisé à quitter le camp de jour seul**, sauf si un parent en a informé la coordonnatrice de camp de jour au préalable. Une question à ce sujet est d'ailleurs incluse dans le formulaire d'inscription sur la plateforme Qidigo. Par ailleurs, aucun adulte autre que le parent ou le tuteur légal ne peut repartir avec l'enfant, sauf si une autorisation explicite a été remise au camp.

## Tenue vestimentaire

Pour que votre enfant puisse participer confortablement aux activités sportives et artistiques, merci de privilégier des chaussures ou des sandales fermées. Évitez les gougounes, qui ne sont pas sécuritaires pour courir. Il est également fortement recommandé que votre enfant porte en tout temps une casquette ou un chapeau.

## Crème solaire

Il est très important de protéger vos enfants contre les coups de soleil en utilisant de la crème solaire. Afin d'éviter tout malentendu, il vous incombe d'appliquer la crème solaire à votre enfant avant son arrivée au camp de jour le matin. Les animateurs, de leur côté, veilleront à ce que tous les enfants de leur groupe réappliquent de la crème solaire après le dîner et après les activités aquatiques. Lors des journées particulièrement ensoleillées, l'application sera effectuée plus fréquemment.

## Bouteille d'eau

Il est essentiel que vos enfants apportent chaque jour une bouteille d'eau portant leur nom. Ils pourront la remplir au besoin tout au long de la journée.

## Sac à dos et objets personnels

Chaque jour, vos enfants doivent apporter les éléments suivants dans leur sac à dos :

- Boîte à lunch
- Bouteille d'eau
- Crème solaire
- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Chapeau ou casquette
- Vêtements de rechange (obligatoire pour les 5-6 ans)
- Chandail adapté pour les jeux d'eau (facultatif)



Le matériel de votre enfant doit être clairement identifié. Celui-ci devra déposer son sac à l'endroit qui lui est attribué, un emplacement qui restera le même tout au long de l'été. Vous et votre enfant êtes invités à vérifier régulièrement les objets ou vêtements oubliés dans l'espace des objets perdus. Lors du gala de fin de camp, vous aurez l'occasion de récupérer ces effets personnels. Passée cette date, tous les objets et vêtements non réclamés seront donnés à la friperie du village. Si nécessaire, n'hésitez pas à solliciter l'aide du personnel du camp pour retrouver un objet perdu.

**\*\* Aucun jouet, téléphone portable, tablette ou autre objet personnel provenant de la maison ne sera autorisé au camp, sauf s'ils ont été expressément demandés par l'équipe du camp. Cette règle vise à prévenir les risques de bris, de vol et le partage d'effets personnels. Merci de bien vouloir laisser ces articles à la maison. \*\***

## Sorties

Lors d'une journée de sortie, votre enfant doit arriver à 8h50. Nous ne pourrions pas attendre les retardataires. Veuillez également noter que votre enfant devra apporter un lunch froid, car aucun achat de dîner ou de collation ne sera autorisé. Toutes les informations nécessaires concernant chaque sortie vous seront communiquées par courriel.

Les sorties doivent être réservées et payées dès maintenant, si ce n'est pas déjà fait. Un nombre minimum d'inscriptions est requis pour que la sortie ait lieu. Le coût des sorties est non remboursable, sauf en cas d'annulation par le camp de jour.

Le port du chandail du camp est obligatoire lors des sorties. Les chandails sont en vente au coût de 15 \$ au bureau de la coordonnatrice du camp de jour ou via l'application Qidigo.

**Rappel** : Il ne sera plus nécessaire d'avoir un nombre minimum d'enfants restant au camp lors des journées de sortie pour que le camp demeure ouvert. Toutefois, un minimum d'inscriptions est requis pour que chaque sortie ait lieu.

**Quatre** sorties sont prévues cet été :

Activités	Dates	Prix
Laser Force Drummondville	10 juillet 2025	40\$
Montagne St-Hilaire	17 juillet 2025	25\$
Expos Agricole	31 juillet 2025	30\$
Plage Laliberté	7 août 2025	15\$

## Gala de fin de camp de jour

Le gala de fin de camp de jour aura lieu vendredi le 15 août en soirée. **Prendre note que le camp de jour fermera à 12h00 le 15 août 2025 afin de se préparer pour le gala du soir.**

Des informations supplémentaires suivront plus tard dans l'été.

## Mode de paiement et remboursement

Le paiement par carte de crédit est le mode privilégié pour les frais de service de garde. Toutefois, si vous préférez payer en argent comptant ou par chèque, cela est également possible. Éloïse (Pirouette) est habituellement présente au camp de jour de 7 h à 17 h pour recevoir les paiements en mains propres. En son absence, vous pouvez remettre le montant à l'animatrice en chef, Dumpling. Un reçu pourra vous être transmis ultérieurement, sur demande.

En cas d'annulation pour des raisons médicales (avec preuve à l'appui), un remboursement sera effectué au prorata des semaines restantes, à l'exception des frais d'administration de 15 %. La semaine en cours ne pourra pas être remboursée.

Pour toute annulation sans preuve médicale ou pour toute autre raison, aucun remboursement ne sera accordé.

## Communication avec le personnel du camp

Le principal mode de communication avec la coordonnatrice du camp de jour, Éloïse Guentert, se fera par courriel à l'adresse suivante : **campdejour.stliboire@gmail.com**, ou par téléphone ou message texte au **450-779-9087 (cellulaire)**.

Il est également possible de téléphoner au numéro des loisirs, au **450-793-4825**, toutefois, pour une réponse plus rapide, nous vous recommandons d'utiliser le courriel ou le téléphone cellulaire.

Les appels et messages seront pris en charge dans les plus brefs délais, pendant les heures d'ouverture du service de garde et du camp, soit de **7 h à 17 h 30, du lundi au vendredi**.

En cas de situation particulière impliquant un membre du personnel ou un autre enfant, si vous avez des préoccupations, des commentaires (positifs ou négatifs), ou toute question que vous ne souhaitez pas aborder directement avec la coordonnatrice, vous pouvez me contacter personnellement.

Je ne suis pas toujours présente au bureau, donc si vous ne recevez pas de réponse immédiatement, ce n'est pas parce que je vous ai oublié, mais simplement parce que je suis momentanément absente. Je vous rappellerai dès mon retour. Vous pouvez me joindre par courriel ou par téléphone.

## Gestion des plaintes

Les Loisirs de Saint-Liboire ont à cœur de vous offrir le meilleur service possible. Si vous souhaitez formuler une plainte ou nous faire part d'une situation que vous jugez problématique ou dangereuse, nous vous invitons à nous contacter par courriel à l'adresse suivante :

**loisirs.st-liboire@sogetel.net**.

Un suivi sera effectué dans un délai raisonnable.

## Contrat d'intimidation

Comme l'intimidation est un sujet qui nous touche beaucoup dans la municipalité de Saint-Liboire, nous avons décidé au camp de jour d'établir des mesures claires pour mettre fin à tout acte d'intimidation. Notre politique est simple :

- 1) Premièrement, ce sont des avertissements verbaux ainsi que le retrait du jeu. (avec rapport écrit)
- 2) Si ces avertissements ne fonctionnent pas, nous devons alors communiquer avec les parents. (avec rapport écrit)
- 3) Si ces avertissements ne fonctionnent pas, nous devons alors rencontrer les parents. (avec rapport écrit)
- 4) Finalement, si nous ne voyons aucune amélioration et que les problèmes d'intimidation surviennent toujours, ce sera alors une expulsion d'une journée.

Nous aimerions beaucoup que vous preniez compte, enfants et parents, de ce contrat afin qu'ils soient respectés. Nous voulons que notre camp de jour reste un endroit sécuritaire et amusant pour nos jeunes.

## Médicaments

Pour des raisons de sécurité, une **prescription médicale** ou une **indication claire de la posologie sur la bouteille originale** du médicament est requise afin que nous puissions administrer un médicament à votre enfant.

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de donner le médicament à votre enfant **avant son arrivée au camp de jour**, le matin.

Si l'administration du médicament par notre personnel s'avère nécessaire, une **autorisation écrite et signée** de votre part sera exigée.

## Dons

Si vous avez du matériel utile pour le bricolage — comme des rouleaux de carton vides, des retailles de tissu, des boutons, etc. — nous serions ravis de les réutiliser pour créer de magnifiques œuvres d'art avec les enfants.

Un grand merci pour votre générosité !

## Code de vie

### Le respect de soi

- Je porte des vêtements et des chaussures qui sont adéquats, adaptés et proposés par le camp de jour ;
- Je suis à l'écoute de mes limites, de mes peurs, etc. ;
- Je suis capable de demander de l'aide auprès d'un adulte significatif.

### Le respect des autres

- Je fais preuve de respect envers toutes les personnes qui fréquentent le camp de jour (enfants, parents, animateurs, coordonnateurs, chauffeurs d'autobus et.) ;
- Je ne vole, brise ou n'endommage pas les biens des autres enfants ;
- Je m'exprime avec politesse, respect et sincérité ;
- J'agis en respectant les consignes des animateurs en tout temps ;
- Je ne quitte jamais mon groupe ou un local sans avoir la permission d'un animateur.

### Le respect de l'environnement

- Je ne brise et n'endommage pas les jeux et les jouets à ma disposition ;
- Je ne laisse pas traîner mes déchets ou effets personnels ;
- Je tiens les lieux propres, salubres et en bon état ;
- Je place ma boîte à lunch et mon sac à dos dans mon coin de groupe bien identifié, de façon ordonnée et propre.

### Respect en sortie

- Dans l'autobus, je reste assis et je respecte les consignes du chauffeur d'autobus en tout temps ;
- Je respecte les consignes et je reste avec mon groupe en sortie (le droit de participer aux sorties peut être retiré si le comportement de l'enfant n'est pas adéquat) ;
- J'arrive le matin avec tout mon matériel et avec mon chandail de camp de jour bien identifié ;
- J'ai ma propre veste de flottaison individuelle si j'en ai besoin pour nager.

### Autres :

- J'identifie CHACUN des articles personnels que j'apporte au camp (vêtements, boîte à lunch, crème solaire, bouteille d'eau, serviette de bain, contenant de nourriture, etc.).

### Procédure disciplinaire advenant un non-respect du code de vie

- Intervention (à plusieurs reprises) de l'animateur au sein du groupe. (avec rapports écrits);
- Rencontre disciplinaire de l'enfant avec la coordonnatrice. Le parent est avisé. (avec rapport écrit) ;
- Rencontre disciplinaire avec un parent et/ou avis écrit de la coordonnatrice signée par le parent et l'enfant ;
- Suspension d'une journée, au choix de la coordonnatrice (une récidive conduit à une suspension d'une semaine) ;
- Suspension d'une semaine, 5 jours (une récidive conduit à l'expulsion) ;
- Expulsion du camp de jour (sans remboursement).

**Note** : Le non-respect des règles d'hygiène ou tout comportement jugé gravement inapproprié peut entraîner l'application immédiate de mesures disciplinaires. Les Loisirs appliqueront les procédures établies pour traiter toute situation liée au comportement.

En cas d'infraction majeure au code de vie — par exemple un geste de violence mettant en danger un autre enfant ou un membre du personnel, une fugue, une crise grave, etc. — certaines étapes du processus disciplinaire pourraient être sautées, et une **suspension immédiate** pourrait être appliquée.

En cas de problème ou de divergence d'opinion concernant une intervention effectuée par le personnel du camp de jour, il est de la responsabilité du parent d'en informer la coordonnatrice. Celle-ci ne pourra intervenir adéquatement que si elle est informée des faits.

Je compte sur votre collaboration TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ !

J'espère que ce document a répondu à vos questions. Soyez assurés que vos questions, commentaires et suggestions sont les bienvenus et seront étudiés avec soin.

**Marie-Eve Brière**  
Coordonnatrice des Loisirs de St-Liboire Inc